Exposition universelle de 1867 à Paris - Mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

Numéro d'inventaire : 1979.29984.9
Type de document : couverture de cahier
Éditeur : Olivier-Pinot (Epinal)
Imprimeur : Olivier-Pinot, Épinal
Période de création : 4e quart 19e siècle
Date de création : 1880 (vers)
Inscriptions :
• nom d'illustrateur inscrit : Anonyme
Description : Papier fin beige avec gravure n&b coloriée.
Mesures : hauteur : 200 mm ; largeur : 310 mm
Notes : Planche de 2 couvertures de cahier imprimées tête-bêche. Indice 9= Recto : 2 gravures en couleurs dans un cadre d'arabesques, représentant la "Mosquée de Brousse" et le "Palais du Vice-Roi d'Égypte" / "Vues prises dans le Parc de l'Exposition Universelle de 1867 à Paris". Verso : gravure en couleurs avec texte explicatif : "Mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne (1499)". Olivier-Pinot édit. : de 1875 à 1888.
Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers
Histoire et mythologie
Filière : Élémentaire
Autres descriptions : Langue : Français
Nombre de pages : 2
Mention d'illustration
ill.
ill. en coul.

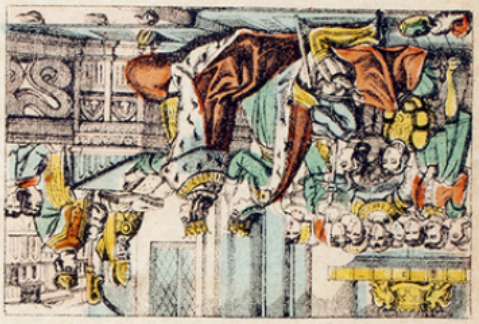

HISTOIRE DE FRANCE (1498)

Mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne.

Louis XII était d'une taille assez remarquable et spirituelle qui plaisait pour ses qualités et même pour ses défauts. Son abus avait été un brillant cavalier, son père un poète qui a laissé quelques pièces charmantes : son oncle Dunois, le plus brave des capitaines de Charles VII et un des héros de la vieille France qui sont restés populaires. Louis, sans qualités saillantes, se distinguait par un grand bon de bonhomie. Il était très obligeant d'épouser en 1476, à l'âge de onze ans, Jeanne de France, fille cadette de Louis XI, petite, noire et bossue. Aussi vertueuse que laide, elle était toujours suppléée avec une angélique douceur les indélicatesses de son mari, et n'avait jamais demandé de consolation qu'à la religion. Pendant le règne de Louis XII, le duc d'Orléans avait été trop heureux que son union avec Jeanne lui conciliât la faveur de son impérissable beau-père. Mais devenu le maître, il brisa d'abord cette chaîne des noces qui lui pesaient depuis longues années, que leur rupture était remise par l'intérêt national.

Après la mort de Charles VIII, la veuve Anne s'était hâtée de se retirer au château de Nantes dans son duché de Bretagne, et d'y faire des actes de souveraineté. Il était à craindre qu'elle ne portât ce grand fief par un second mariage dans une maison étrangère. Heureusement, Anne n'était obligée, en cas de mort de son premier époux, à accepter la main ni de son successeur ni de l'héritier présomptif de celui-ci.

Louis XII, étant moulte fort empêtré d'accomplir le traité de Moulins, Anne accueillit favorablement les avances qui lui furent faites. Louis, il est vrai, était laid, mais Alexandre VI était pape, tout pouvait donc s'arranger et tout s'arrangea à la grande satisfaction de chacun, sauf d'une poignée femme qu'on sacrifia.

Le 19 décembre 1498 des juges ecclésiastiques prononcèrent le divorce entre Louis XII et Jeanne de France, après une union de vingt-cinq ans ; le 8 janvier 1499 le roi épousa Anne de Bretagne.

HISTOIRE DE FRANCE (1328)

Le roi Charles IV fait pendre le baron de l'Ile-en-Jourdain.

Le roi Philippe-le-Bel eut trois fils qui régnèrent l'un après l'autre : Louis X, le Hutin ou le Querelleur, de 1314 à 1316; Philippe V, le Long, jusqu'en 1322; Charles IV, le Bel, jusqu'en 1328. Louis X ne porta que dix-huit mois la couronne, et on ne compte que trois faits dans son règne : le meurtre de Marguerite de Bourgogne, que son mari fit étrangler ; une expédition contre les Flamands qui échoua ; enfin une vive réaction féodale qui frappa les conseillers de Philippe-le-Bel et essaya de détruire son ouvrage.

Les règnes de Philippe V et de Charles IV comptent peu d'événements militaires, mais beaucoup de mesures pour régulariser l'administration du pays. Philippe V convoqua trois fois les états généraux, dont la périodicité semblait ainsi devoir bientôt s'établir, et il exclut les gens d'Église du parlement pour n'y laisser que des membres soumis à sa pleine autorité; ils y rentrèrent plus tard sous le nom de conseillers clercs. Sous ce règne se place une cruelle persécution des lépreux et des juifs.

Charles IV publia divers réglements relatifs au commerce ; il augmenta les droits à l'exportation, chassa les négociants lombards que Louis X avait rappelés et qu'il renvoya en leur pays « aussi gueux qu'ils en étaient venus; » mais il donna un grand exemple de juste sévérité. Le baron de l'Ile-en-Jourdan, convaincu de plusieurs crimes, fut pendu, malgré les supplications de toute la noblesse et l'intervention du pape, son oncle. Une sorte de fatalité étant attachée à cette maison. Ces princes, grands et beaux, qui tous semblaient devoir fournir une longue carrière, meurent dans la fleur de l'âge : Philippe-le-Bel à quarante-six ans, Louis X à vingt-sept ans, Philippe-le-Long à vingt-huit ans, Charles-le-Bel à trente-quatre. Le peuple voyait dans ces morts prématurées un signe de la vengeance du ciel sur cette famille qui avait souffleté Boniface VIII, peut-être empoisonné Benoît XI, et brûlé les Templiers.